

-----<

AVIS AU PUBLIC

Administration communale de NIEDERAMVEN
Gemeindeverwaltung von

Vous informe des dates des chasses en battue:
It hiermit die Daten der Drückjagden mit:

lot no. 459 de NIEDERAMVEN sera chassé le 17/11 2024
auf dem Jagdlos Nr. von wird am gejagt

Contenus du règlement grand-ducal déterminant les
mesures de sécurité à respecter par les chasseurs et
à partir du 13 mars 2015 : Le jour de la battue, [...]]
à la forêt se fait aux risques et périls propres du
chasseur. Il est interdit de perturber de manière
délibérée le bon déroulement de la chasse en battue
de quelque manière que ce soit.

Les limites des lots de chasse et les dates des battues
peuvent être consultées sur geoportail.lu. Les battues
à 12 chasseurs ou moins ainsi que celles destinées
à sangliers et organisées dans un délai inférieur à 15
jours peuvent avoir lieu sans cette publication.

Auszüge aus der Verordnung vom 13 März 2015:

Am Tag der Drückjagd ist der Zugang zum Wald auf
eigene Gefahr. Es ist verboten den Ablauf der Jagd
absichtlich zu stören.

Die Grenzen der Jagdlose sowie die Daten der
Drückjagden können auf geoportail.lu eingesehen
werden.

Jagden von bis zu 12 Schützen sowie solche auf
Schwarzwild die weniger als 15 Tage im Voraus
organisiert werden, können ohne diese Publikation
stattfinden.